



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 26 février 2025

#SIA2025 - Eau et changement climatique : Annie Genevard réaffirme l'importance d'accompagner les agriculteurs et présente des solutions pour adapter notre agriculture

Le mardi 25 février 2025, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a invité à poursuivre le travail engagé collectivement sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique.

L'eau est le premier marqueur du changement climatique qui fragilise et menace l'ensemble des productions agricoles et ce partout sur le territoire national. Rendre l'agriculture plus résiliente oblige à considérer tout l'éventail des leviers disponibles et à mobiliser des combinaisons de solutions adaptées à l'échelle locale, compte-tenu des enjeux spécifiques de chaque territoire.

Les nouvelles connaissances apportées par les récentes études prospectives portant sur la disponibilité de la ressource en eau et les besoins en eau soulignent de manière objective les effets du changement climatique sur l'agriculture : une augmentation projetée des besoins en eau en agriculture mise en évidence par l'étude prospective de France Stratégie et une baisse projetée de la disponibilité de la ressource en eau réaffirmée par l'étude Explore2 d'INRAE, au moment où les besoins en eau agricoles seront les plus élevés.

L'année 2024 a été marquée par le lancement du fonds hydraulique agricole et du plan agriculture climat Méditerranée, deux dispositifs phares de la planification écologique portés par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire pour soutenir les efforts d'adaptation demandés aux agriculteurs.

Le fonds hydraulique agricole accompagne les projets agricoles permettant de remobiliser et moderniser les ouvrages hydrauliques existants et de développer de nouveaux projets dans le respect de l'équilibre des usages et des écosystèmes. Il contribue à sécuriser l'accès à l'eau pour les besoins de la production, dans des conditions durables et respectueuses de la ressource en eau et concourt ainsi à l'objectif de sobriété dite « à l'hectare » fixé par le plan Eau dans le domaine agricole. Avec un premier appel à projets lancé, 52 projets ont été retenus dans toute la France en 2024 pour un montant de 20 millions d'euros.

Doté de 50 millions d'euros, le plan agriculture climat Méditerranée, qui accompagne les acteurs territoriaux dans l'élaboration de projets de territoire, était très attendu par les filières qui souffrent particulièrement du changement climatique sur l'arc méditerranéen. De manière très opérationnelle, ce plan s'appuie sur la labellisation d'aires agricoles de résilience climatique (AARC) dont les préfets de

régions concernés ont été chargés de lancer les appels à manifestation d'intérêt. Les porteurs de projets s'inscrivant dans les AARC labellisées disposent d'un accès à des financements propres ainsi qu'à une priorité sur les autres aides de la planification écologique, pour la résilience et la structuration de filières. Cinq mois après son lancement, la dynamique est au rendez-vous avec une première vague de 30 AARC reconnues par les Préfets, soit un résultat conforme aux ambitions fixées initialement d'une cinquantaine d'AARC sur 2 ans (2024-2025).

« Nous pouvons nous féliciter collectivement du succès de ces deux dispositifs qui témoignent des besoins des exploitations agricoles pour accélérer la mobilisation de solutions. Aussi, il est essentiel de poursuivre le travail collectif engagé d'adaptation de notre agriculture au changement climatique pour assurer une production agricole compétitive, durable et respectueuse de l'environnement, avec l'appui de l'ensemble des acteurs du monde agricole, sans lesquels ces transitions ne pourront réussir. »

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Lien vers l'appel à projets « plan Méditerranée » :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Planification-ecologique/Planification-ecologique-projets-collectifs/Appel-a-projets-Structuration-de-filieres-PAM>

Lien vers l'appel à projets « projets territoriaux » dans le cadre du fonds en faveur de la souveraineté et des transitions :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Planification-ecologique/Planification-ecologique-projets-collectifs/Projets-territoriaux>

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv